

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE FAGOT »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN /MARCORY ZONE 4
RUE DOCTEUR CALMETTE LOT 145 ILOT 25, Lot 145, Ilot
25

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 14/12/2022 reçus par Me KOFFI YASSOUA ALAIN, Notaire, et enregistrés au CEPICI le 16/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE FAGOT »

Objet : La Société a pour objet en tous pays mais principalement sur le territoire de la République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- L'exploitation de parcelles agricoles pour la culture de variétés de tabac aptes à être transformé en cigares.

- La transformation du tabac issue de ses plantations par la fabrication de cigares par roulage.

- La commercialisation en Côte d'Ivoire ou à l'étranger notamment dans la sous-région ouest africaine, en Afrique central et sur le marché international de ces produits sous la marque commerciale LE FAGOT ou toutes autres marques commerciales qu'elle viendrait à créer.

- La commercialisation la distribution de tous produits accessoires aux cigares sous ses marques ou autres marques dont elle aurait la License de distribution.

Et Plus généralement, toutes les opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN /MARCORY ZONE 4 RUE DOCTEUR CALMETTE LOT 145 ILOT 25, Lot 145, Ilot 25

Dirigeant(s) M BAMBA AHMED TIABAGA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07069 du 21/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74273/GTCA/RC/2022 du 21/12/2022

